



L'intersyndicale départementale FSU-CGT-FO-CFTC-Solidaires appelle **le mardi 22 mars 2016 à 17h30, à un rassemblement devant la préfecture** pour la revalorisation des salaires et des retraites dans le public et dans le privé.

Négociations salariales dans la Fonction publique : le compte n'y est pas !

Le gouvernement vient de rendre son arbitrage concernant la revalorisation des salaires dans la fonction publique.

0,6% d'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2016 et 0,6% au 1^{er} février 2017 sont à mettre au compte de la mobilisation des salariés lors de la journée d'action du 26 janvier dernier, mais ne suffisent pas à rattraper les pertes salariales subies depuis 2010, année du début du gel du point d'indice !

Retraites et pensions :

Le gouvernement reste sourd aux demandes de rétablissement de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, supprimée par le gouvernement SARKOZY, à la suppression de la fiscalisation de la majoration pour avoir élevé 3 enfants, à la nécessaire revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen, et une pension au moins égale au SMIC revalorisé.

Les niveaux de salaire et de pensions sont des enjeux majeurs, dans le public comme dans le privé. La création d'emplois passe par la relance de la consommation et non par la casse du code du travail comme tente de l'imposer le gouvernement.

L'intersyndicale FSU-CGT-FO-CFTC-Solidaires appelle donc tous les actifs et les retraités à venir nombreux à ce rassemblement du mardi 22 mars (17h30) pour exiger une réelle revalorisation du pouvoir d'achat.

Retrait du projet de loi « TRAVAIL »

Augmentation des salaires et pensions